

Compte administratif – Rapport de présentation – Exercice 2017

Séance plénière du 21 juin 2018

Le CESER souligne tout d'abord la lisibilité du rapport de présentation de ce compte administratif, en accord avec certaines préconisations qu'il avait formulées pour l'exercice 2016 (présentation par pilier d'intervention, informations sur les engagements pluriannuels et sur les stocks d'AP/AE). Il note avec intérêt l'intégration des données de l'exercice 2016 qui facilite l'analyse comparative du rapport de présentation du compte administratif 2017. En revanche, il relève l'absence de mention des prévisions de recettes ce qui complique la compréhension de certains volets de ce compte administratif.

Le CESER prend acte d'un Compte Administratif 2017 marqué par l'impact, tant en dépenses qu'en recettes, de compétences renforcées (fonds d'intervention en faveur de l'action économique destiné à compenser le report de la compétence par les départements) et de transferts de compétences (transports interurbains et transports scolaires).

La progression des dépenses globales est ainsi importante (+ 8 %) par rapport à l'exercice précédent, l'évolution étant plus particulièrement marquée sur les dépenses de fonctionnement (+ 18 %).

Il note par ailleurs que le taux de réalisation budgétaire, approchant les 90 %, est contrasté selon les piliers et axes d'intervention. Il rappelle que les taux de réalisation doivent être considérés en fonction des montants budgétaires correspondant. Ayant conscience que la faiblesse de certains taux ne relève pas du seul fait de la gestion interne du Conseil Régional, le CESER appelle à ce que soit mis en place un plan d'action pour les améliorer.

Le CESER regrette que les orientations budgétaires votées en amont du budget primitif 2018 ne soient pas suffisamment prises en compte.

1. Une gestion financière bien maîtrisée

L'année 2017 se caractérise par une consolidation des trois ratios phares encadrant la stratégie budgétaire de la Région par rapport à 2016 :

- une augmentation de 19 % de la capacité d'autofinancement (+ 72 M€),
- une baisse de 40% du besoin de financement qui s'élève désormais à 250,9 M€ qui a été couverte par le recours à l'emprunt à hauteur de 276,4 M€,
- une augmentation de la capacité de désendettement qui passe de 4,8 à 4,4 années et un taux d'endettement qui diminue de 7,7 % (passant de 92,9 % à 85,8 %).

La collectivité affiche un bon résultat de clôture de l'exercice 2017 s'élevant à un excédent de 82,9 M€ (93 M€ sans les 10,1 M€ de reste à réaliser).

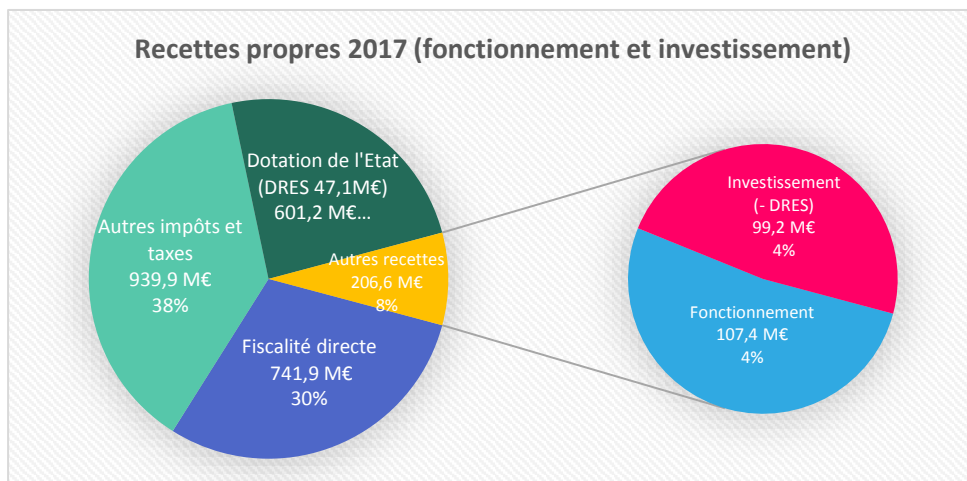
Le CESER observe que la « **dynamique des ressources** », avec le doublement de la part de la CVAE¹ et le fonds d'intervention en faveur de l'action économique, est couplé à une maîtrise des dépenses qui a permis au Conseil régional **d'augmenter son épargne brute et de limiter le recours à l'emprunt** (276 M€ contre 423 M€ en 2016).

La **stratégie de défaisance d'emprunts à risque** initiée en 2016 s'est poursuivie en 2017 et s'est caractérisée par le réaménagement de trois prêts, la sécurisation complète d'un prêt et la sécurisation partielle de futures échéances.

¹ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Le CESER s'interroge sur les prêts qui restent à renégocier et surtout sur ceux qui sont considérés comme risqués.

2. Ressources régionales - Des baisses successives des dotations de l'État qui pèsent sur le budget régional



En 2017, le montant des recettes hors emprunt, gestion de la dette et reprise des résultats antérieurs, s'élève à 2,48 Mds€ (2,34 Mds€ au titre du fonctionnement et 146,4 M€ au titre de l'investissement), soit une progression de 18% par rapport à 2016. Cette évolution importante s'explique par plusieurs facteurs :

- le transfert de compétences en matière de transport, qui a généré le doublement de la part de CVAE attribuée aux Région, accompagnée d'une attribution de compensation et de recettes d'exploitation,
- la mise en place d'un fonds de soutien de 50,9M€ en faveur du développement économique,
- l'application de la fiscalité harmonisée des tarifs des certificats d'immatriculation et des tarifs de la TICPE.

Malgré cela, le CESER constate, comme en 2016, une baisse de la dotation globale de fonctionnement (11% en 2017 soit 40M€). Il s'interroge également sur la pérennisation des dotations de compensations de l'État liées aux transferts de compétences qui vont continuer de peser sur le budget régional.

3. Dépenses – Des taux de réalisation éclectiques qui peuvent être améliorés

En 2017, le total des dépenses s'élève à 2,74 Mds€ dont 1,88 Md€ au titre du fonctionnement et 850,6 M€ au titre de l'investissement (739,4 M€ hors dette).

En 2016, les dépenses totales représentaient 2,53 Mds€ dont 1,60 Md€ au titre du fonctionnement et 928,2 M€ au titre de l'investissement (812,9 M€ hors dette).

Les transferts de compétences liés aux transports (les transports interurbains au 1^{er} janvier et les transports scolaires au 1^{er} septembre) ont conduit à une augmentation des dépenses (299 M€).

En ce qui concerne la section de fonctionnement, le taux de réalisation diminue de 1,3 point par rapport à 2016 passant de 91,38 % de réalisation des prévisions, à 90,08 % en 2017, soit 207 M€ de dépenses non réalisées.

En ce qui concerne la section d'investissement, le taux de réalisation diminue de 0,3 point par rapport à 2016. Les dépenses d'investissement réalisées sont en baisse de 8,3 % par rapport à 2016, soit une diminution de 77,5 M€.

Les dépenses se répartissent comme suit :

- 82,8 % sont dédiés à des dépenses d'intervention (principalement dans les domaines de l'enseignement, de l'action économique et des transports),
- 25 % sont dédiés aux fonds européens,
- 13 % sont dédiés au remboursement du capital de la dette,
- 1,5 % sont dédiés aux charges à caractère général.

Malgré une augmentation de 8% des dépenses globales par rapport à 2016, représentant 207,4 M€, le CESER estime que les taux de réalisations restent insuffisants.

Le CESER insiste auprès de la Région pour que celle-ci précise de manière plus lisible quels sont les projets d'investissement structurants qui concerneront l'ensemble des territoires. De plus, il souhaite pouvoir disposer d'une répartition par département des dépenses d'investissement effectuées par la Région.

Développement Économie – Emploi

Le CESER remarque les bons taux de réalisation des dépenses d'investissement du budget 2017 des chapitres concernant l'action économique (96,8 %).

Formation Professionnelle et Apprentissage

Le taux de réalisation est de 82,3 %, en 2017, pour 85,6 % pour 2016.

Cette sous réalisation sur la formation professionnelle et l'apprentissage est importante (105 M€ soit 51 % de la réalisation totale), et en particulier sur la formation professionnelle, qui a un taux de réalisation de 74 %, pour la section de fonctionnement.

Le CESER s'inquiète de ces évolutions qui consacrent une moindre opérationnalité des dispositifs de formations envers, notamment, les demandeurs d'emploi.

Même si le CESER entend que la succession des différents plans de formation nationaux engendre d'importantes difficultés de gestion par les opérateurs mais également en interne, il demande que tout soit mis en œuvre par la Région pour éviter des phénomènes potentiels de saturation.

Concernant la section d'investissement pour l'axe 1.1 (Formation professionnelle continue), le taux de réalisation, pour 2017, est de l'ordre de 33%.

Outre la constatation d'un taux très faible de réalisation, le CESER souhaiterait avoir des informations sur les organismes de formation, bénéficiaires de ces subventions d'équipement. Il en est de même sur l'aide à l'ingénierie pédagogique dont bénéficient certains organismes de formation.

Cependant, il apprécie l'implication régionale dans sa politique d'investissement. À ce titre, pour les centres de formation d'apprentis, la commission est inquiète des conséquences potentielles de la modification de logique de financement que semble opérer la réforme sur l'apprentissage, et notamment en termes de financement d'investissement pour ces centres.

Politique contractuelle

Le taux de réalisation des actions visant la politique contractuelle est de 40,5% contre 74,2% en 2016, à budget prévisionnel quasiment constant (4 265 638 € en 2016 pour 4 431 681 € en 2017).

Le CESER note que cette baisse conséquente peut s'expliquer par l'achèvement des programmes antérieurs et le lancement d'une nouvelle phase de contractualisation avec les territoires.

Vie Associative

La limite du taux d'intervention et son caractère peu incitatif peuvent expliquer la faible réalisation de la ligne d'investissement concernant la vie associative.

Aussi, le CESER invite le Conseil régional à ajuster ce dispositif afin de mieux répondre à la réalité des besoins des acteurs associatifs sur les territoires en région.

Transports

Les dépenses d'investissement en faveur des infrastructures et des transports, s'établissent en 2017 à 64,1 % des prévisions, à un niveau bien inférieur à celui enregistré en 2016 (91,8 %).

S'il a conscience des conditions d'intervention de la Région, qui n'assure pas la maîtrise d'ouvrage sur ces opérations, le CESER s'interroge toutefois sur les raisons expliquant ce moindre niveau de réalisation par rapport à l'exercice précédent.

Transition Écologique et Énergétique

L'essentiel du volume budgétaire (56% en investissement et 95 % en fonctionnement) de cet objectif (« Pilier 4 ») concerne le seul volet mobilité durable, présent aux côtés des volets Biodiversité, Eau-Littoral, Economie circulaire et Transition énergétique. La réorganisation du contenu de certains objectifs rend également difficile les comparaisons entre Comptes Administratif 2016 et 2017 sur cet ensemble de politiques.

Par ailleurs, si ce Pilier « Transition énergétique et écologique » montre de forts taux de réalisation pour la section de fonctionnement, ceux de la section d'investissement masquent d'importantes disparités, malgré des volumes budgétaires qui peuvent paraître faibles au vu du budget global : les lignes « Biodiversité et PNR » (63,4 %) et surtout « Economie circulaire et déchets » (28,7 %) montrent de faibles niveaux de réalisation.

Le CESER apprécie le taux de réalisation des dépenses au regard du chapitre fonctionnel 937- Environnement (96,7 %) mais relativise la mise en avant, parmi les priorités affirmées par le Conseil régional, des dépenses consenties en faveur de la transition énergétique et écologique (18 %), au regard cette fois du pilier d'intervention correspondant.

Même s'il est conscient que ces taux de réalisation peuvent être dus au décalage entre l'accord de principe sur un dossier et la mise à disposition des fonds, le CESER s'interroge sur cette situation. Le Conseil régional s'est en effet engagé en faveur du développement de l'économie circulaire et il est attendu du futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets qu'il s'inscrive dans cette perspective.

Programmes opérationnels Européens

De la même manière, les programmes opérationnels européens dans le champ de la transition énergétique et écologique, affichent des taux en dessous de 50 % de réalisation.

Le CESER prend note que ce résultat est en grande partie imputable aux contraintes administratives fortes et notamment à un manque important de personnel en charge de l'instruction des demandes de subvention au titre des fonds européens, qui augmente les délais de traitement des dossiers.



Proposition de la commission A « Finances régionales »
Présidente : Tiphaine BICHOT ; Rapporteuse : Michelle HEIMROTH

Avec les contributions des commissions :

- 1 - « Education, Formation et Emploi »

Président : Oliver CHABOT ; Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU ;

Secrétaire : Anne Marie CASTERA ;

- 2 - « Développement des territoires et Mobilités »

Présidente : Camille DE AMORIN BONNEAU ; Rapporteuse : Rima CAMBRAY

- 3 - « Environnement »

Présidente : Christine JEAN ; Rapporteur : Bernard GOUPY ;

- 4 - « Economie »

Président : Daniel BRAUD ; Rapporteuse : Evelyne VIDEAU.

- 5 - « Vie sociale, Culture et citoyenneté »

Président : Alain BARREAU ; Rapporteur délégué : Ahmed SERRAJ.



Vote sur l'avis du CESER

« **Compte administratif – Rapport de présentation – Exercice 2017** »

151 votants

Adopté à l'unanimité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine

Annexe 1 : Les grands équilibres financiers

Extrait du rapport du Conseil régional

en M€	2016	2017	écart	%
Recettes totales	2 522,8	2 766,0	243,2	9,6%
Dépenses totales	2 533,1	2 740,5	207,4	8,2%
Résultat de l'exercice	-10,3	25,5	35,8	-347,8%
Résultat antérieur	77,8	67,5	-10,3	-13,2%
Reste à réaliser	-10,4	-10,1	0,3	-2,8%
Résultat de clôture au 31 décembre	57,1	82,9	25,8	45,1%

en M€	2016	2017	écart	%
Recettes de fonctionnement	1 985,9	2 343,2	357,3	18,0%
Dépenses de fonctionnement	1 604,9	1 889,9	284,9	17,8%
dont frais financiers	54,6	51,8	-2,8	-5,1%
Epargne brute	381,0	453,4	72,4	19,0%
Taux d'épargne brute	19,2%	19,3%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	115,3	111,3	-4,1	-3,5%
Epargne nette	265,7	342,1	76,4	28,8%

en M€	2016	2017	écart	%
Recettes d'investissement	536,9	422,8	-114,1	-21,3%
dont recettes propres d'investissement	123,6	146,4	22,8	18,4%
dont emprunts nouveaux	413,3	276,4	-136,9	-33,1%
Dépenses d'investissement hors dette	812,9	739,4	-73,5	-9,0%
Part des dépenses d'investissement	33,6%	28,1%		

en M€	2016	2017	écart	%
Encours de dette	1 845,1	2 010,2	165,1	8,9%
Taux d'endettement	92,9%	85,8%	-0,1	-7,7%
Capacité de désendettement (en années)	4,8	4,4	-0,4	-8,4%

Annexe 2 : Répartition des dépenses de fonctionnement par objectif et par pilier d'intervention

Extrait du rapport du Conseil régional

Section de fonctionnement	2016			2017		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
Objectif						
Axe 1.1 - Economie numérique	2 069 106	1 455 538	70,3%	2 967 369	2 530 532	85,3%
Axe 1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	1 388 959	1 206 195	86,8%	6 132 159	5 379 595	87,7%
Axe 1.3 - Performance industrielle	21 696 332	21 428 191	98,8%	12 618 769	12 491 868	99,0%
Axe 1.4 - Recherche, innovation et start-up	31 079 741	30 638 239	98,6%	31 116 453	30 864 427	99,2%
Axe 1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	1 299 227	1 294 789	99,7%	3 107 828	2 057 017	66,2%
Axe 1.6 - Tourisme	10 880 957	10 243 277	94,1%	10 720 781	10 323 231	96,3%
Axe 1.7 - Agriculture	20 637 476	19 940 671	96,6%	21 496 411	21 346 368	99,3%
Axe 1.8 - Economie culturelle	4 417 290	4 306 792	97,5%	5 619 979	5 173 774	92,1%
Axe 1.9 - Economie sociale et solidaire	2 287 240	2 285 525	99,9%	3 648 800	2 938 219	80,5%
Axe 1.10 - Formation professionnelle continue	279 218 976	215 658 275	77,2%	296 599 808	219 057 572	73,9%
Axe 1.11 - Emploi et évolution professionnelle	16 288 629	15 158 381	93,1%	17 574 985	13 499 482	76,8%
TOTAL Pilier 1. Développement économique - Emploi	391 263 934	323 615 873	82,7%	411 603 342	325 662 084	79,1%
Axe 2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	11 745 182	9 435 651	80,3%	16 072 082	11 380 386	70,8%
Axe 2.2 - Apprentissage	183 733 702	166 200 592	90,5%	169 677 631	153 498 739	90,5%
Axe 2.3 - Education	330 248 335	323 622 739	98,0%	330 505 082	323 090 936	97,8%
Axe 2.4 - Lycées (bâtiments)	2 939 082	2 437 145	82,9%	3 187 227	3 061 003	96,0%
Axe 2.5 - Enseignement Supérieur	8 825 647	8 809 199	99,8%	9 165 115	9 159 114	99,9%
Axe 2.6 - Accompagnement des jeunes	13 343 826	11 634 105	87,2%	16 416 026	12 605 816	76,8%
Axe 2.7 - Vie quotidienne	3 872 363	2 664 186	68,8%	75 875 865	73 238 942	96,5%
TOTAL Pilier 2. Jeunesse	554 708 137	524 803 616	94,6%	620 899 027	586 034 936	94,4%
Axe 3.2 - Politique contractuelle	4 265 638	3 165 908	74,2%	4 431 681	1 794 789	40,5%
Axe 3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	11 642 245	11 314 032	97,2%	18 732 953	12 653 314	67,5%
Axe 3.4 - Culture	44 037 663	42 787 120	97,2%	42 609 031	40 574 191	95,2%
Axe 3.5 - Aménagement numérique du territoire	2 221 489	1 664 074	74,9%	2 354 321	2 096 543	89,1%
Axe 3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	8 494 500	6 930 186	81,6%	4 486 102	3 139 247	70,0%
Axe 3.7 - Santé	98 328 992	98 127 421	99,8%	88 611 831	87 138 560	98,3%
Axe 3.8 - Sport	9 880 378	9 148 293	92,6%	10 169 690	8 591 518	84,5%
Axe 3.9 - Infrastructures, transports	10 580 869	8 596 785	81,2%	243 734 397	234 962 418	96,4%
Axe 3.10 - Europe et International	5 100 859	4 291 177	84,1%	4 787 570	4 194 018	87,6%
Axe 3.11 - Vie associative et Egalité	13 149 091	12 583 216	95,7%	12 409 294	10 076 051	81,2%
TOTAL Pilier 3. Aménagement du territoire	207 701 722	198 608 212	95,6%	432 326 868	405 220 649	93,7%
Axe 4.1 - Biodiversité et PNR	10 722 554	10 008 265	93,3%	10 459 651	10 195 310	97,5%
Axe 4.2 - Eau - Littoral	2 743 332	2 164 459	78,9%	3 047 371	2 978 105	97,7%
Axe 4.3 - Economie Circulaire et Déchets	222 615	222 615	100,0%	484 256	481 891	99,5%
Axe 4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	5 557 958	4 863 587	87,5%	4 122 794	3 589 437	87,1%
Axe 4.5 - Mobilité durable et intelligente	312 386 188	311 111 030	99,6%	326 129 682	319 638 894	98,0%
TOTAL Pilier 4. Transition énergétique et écologique	331 632 647	328 369 956	99,0%	344 243 755	336 883 637	97,9%
Axe 5.1 - PO AQUITAINE	16 992 945	6 034 276	35,5%	19 955 366	11 009 883	55,2%
Axe 5.2 - PO LIMOUSIN	2 188 415	182 687	8,3%	4 057 219	1 162 732	28,7%
Axe 5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	3 380 685	465 638	13,8%	8 917 730	739 544	8,3%
TOTAL Pilier 5 - Gestion des fonds européens	22 562 045	6 682 601	29,6%	32 930 315	12 912 158	39,2%
Axe 6.1 - Ressources humaines	131 853 210	129 587 547	98,3%	138 282 497	132 691 133	96,0%
Axe 6.2 - Élus et César	16 797 104	16 017 174	95,4%	17 779 014	16 460 077	92,6%
Axe 6.3 - Communication et attractivité	11 172 274	7 256 180	64,9%	9 421 210	7 232 449	76,8%
Axe 6.4 - Affaires juridiques	3 282 527	2 371 781	72,3%	2 836 509	2 422 293	85,4%
Axe 6.5 - Moyens généraux	26 498 937	20 743 724	78,3%	27 175 460	22 129 998	81,4%
Axe 6.6 - Opérations financières	71 259 021	46 857 922	65,8%	70 983 852	42 203 237	59,5%
TOTAL Pilier 6 - Administration générale	260 863 074	222 834 329	85,4%	266 478 543	223 139 187	83,7%
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 768 731 559	1 604 914 587	90,7%	2 108 481 850	1 889 852 651	89,6%
Total hors Gestion des fonds européens	1 749 395 199	1 598 606 929	91,4%	2 084 469 265	1 877 680 036	90,1%

Annexe 3 : Répartition des dépenses d'investissement par objectif et par pilier d'intervention

Extrait du rapport du Conseil régional

Section d'investissement Objectif	2016			2017		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
Axe 1.1 - Economie numérique	3 769 327	1 963 440	52,1%	3 562 972	3 546 934	99,5%
Axe 1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	4 527 304	4 124 955	91,1%	14 317 891	12 912 070	90,2%
Axe 1.3 - Performance industrielle	56 491 524	49 703 318	88,0%	65 501 607	65 496 606	100,0%
Axe 1.4 - Recherche, innovation et start-up	49 824 216	48 551 174	97,4%	49 236 971	49 236 971	100,0%
Axe 1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	1 402 601	1 402 601	100,0%	28 314 646	28 314 326	100,0%
Axe 1.6 - Tourisme	16 134 101	14 288 997	88,6%	9 443 676	9 443 676	100,0%
Axe 1.7 - Agriculture	35 384 171	34 771 095	98,3%	38 240 392	38 185 946	99,9%
Axe 1.8 - Economie culturelle	2 420 396	2 269 120	93,7%	4 907 594	3 387 295	69,0%
Axe 1.9 - Economie sociale et solidaire	1 543 863	1 532 463	99,3%	2 265 678	2 246 794	99,2%
Axe 1.10 - Formation professionnelle continue	6 400 697	6 130 902	95,8%	5 859 578	1 978 196	33,8%
Axe 1.11 - Emploi et évolution professionnelle	110 000	79 242	72,0%	200 000	100 054	50,0%
Total Pilier 1. Développement économique - Emploi	178 008 200	164 817 309	92,6%	221 851 005	214 848 868	96,8%
Axe 2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	410 000	200 000	48,8%	23 569	23 569	100,0%
Axe 2.2 - Apprentissage	42 459 658	32 106 141	75,6%	47 043 000	34 510 242	73,4%
Axe 2.3 - Education	47 110 426	41 533 781	88,2%	48 130 632	41 259 869	85,7%
Axe 2.4 - Lycées (bâtiments)	173 862 130	163 363 220	94,0%	167 123 535	164 025 409	98,1%
Axe 2.5 - Enseignement Supérieur	21 840 046	21 788 261	99,8%	18 749 605	18 089 009	96,5%
Axe 2.6 - Accompagnement des jeunes	10 000	612	6,1%			
Axe 2.7 - Vie quotidienne	4 849 319	4 223 890	87,1%	4 715 308	2 936 042	62,3%
Total Pilier 2. Jeunesse	290 541 579	263 215 905	90,6%	285 785 650	260 844 140	91,3%
Axe 3.2 - Politique contractuelle	37 583 052	28 187 061	75,0%	21 605 647	17 856 443	82,6%
Axe 3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	13 862 734	9 617 168	69,4%	16 325 290	14 055 328	86,1%
Axe 3.4 - Culture	23 483 211	22 565 189	96,1%	36 040 375	32 415 846	89,9%
Axe 3.5 - Aménagement numérique du territoire	8 855 731	7 941 637	89,7%	27 445 693	27 445 693	100,0%
Axe 3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	20 392 681	13 423 235	65,8%	9 424 287	4 686 172	49,7%
Axe 3.7 - Santé	1 954 000	942 198	48,2%	4 633 700	835 394	18,0%
Axe 3.8 - Sport	14 734 730	13 103 864	88,9%	9 661 745	6 340 030	65,6%
Axe 3.9 - Infrastructures, transports	113 958 800	104 566 137	91,8%	75 973 570	48 720 643	64,1%
Axe 3.10 - Europe et International	489 968	372 038	75,9%	833 419	104 614	12,6%
Axe 3.11 - Vie associative et Egalité	228 600	84 923	37,1%	400 000	65 273	16,3%
Total Pilier 3. Aménagement du territoire	235 543 507	200 803 449	85,3%	202 343 725	152 525 436	75,4%
Axe 4.1 - Biodiversité et PNR	3 241 043	2 524 924	77,9%	1 981 829	1 256 886	63,4%
Axe 4.2 - Eau - Littoral	6 784 218	3 956 592	58,3%	13 208 662	12 021 011	91,0%
Axe 4.3 - Economie Circulaire et Déchets	576 562	480 725	83,4%	540 149	155 049	28,7%
Axe 4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements d	64 605 599	53 714 161	83,1%	23 971 448	20 981 466	87,5%
Axe 4.5 - Mobilité durable et intelligente	111 952 147	102 661 949	91,7%	47 942 330	43 421 612	90,6%
Total Pilier 4. Transition énergétique et écologique	187 159 570	163 338 351	87,3%	87 644 418	77 836 023	88,8%
Axe 5.1 - PO AQUITAINE	21 696 600	10 080 014	46,5%	38 152 014	18 993 026	49,8%
Axe 5.2 - PO LIMOUSIN	3 385 000	531 662	15,7%	5 685 044	2 258 069	39,7%
Axe 5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	60 000	2 640	4,4%	115 035	0	0,0%
Total Pilier 5 - Gestion des fonds européens	25 141 600	10 614 315	42,2%	43 952 093	21 251 095	48,4%
Axe 6.1 - Ressources humaines	70 100	23 257	33,2%	61 956	12 200	19,7%
Axe 6.2 - Élus et Ceser				20 000	0	
Axe 6.3 - Communication et attractivité	293 179	207 484	70,8%	867 000	352 986	40,7%
Axe 6.5 - Moyens généraux	14 644 054	9 823 745	67,1%	15 999 217	11 726 590	73,3%
Axe 6.6 - Opérations financières	115 543 000	115 357 104	99,8%	112 533 000	111 277 276	98,9%
TOTAL Pilier 6 - Administration générale	130 550 333	125 411 592	96,1%	129 481 173	123 369 052	95,3%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 046 944 788	928 200 921	88,7%	971 058 063	850 674 615	87,6%
Total hors Gestion des fonds européens	1 021 863 188	917 589 245	89,8%	927 221 004,9	829 422 975,5	89,5%